

Unis, ils parlent de leur souffrance au travail

A Cholet, six agents de la fonction publique ont choisi de parler collectivement de leur situation « pour assurer leur défense ».

« Plusieurs cas de souffrance au travail sont, aujourd'hui, identifiés dans la ville de Cholet et son agglomération. Ils sont enregistrés dans différentes administrations de la fonction publique (territoriale et hospitalière). » C'est ainsi que débute le communiqué commun de six agents de la Ville de Cholet, de la communauté d'agglomération du Choletais (Cac) ou de l'hôpital.

Les signataires sont des personnes en arrêt maladie (Ghislaine Duret, directrice de la maison de retraite de Trémentines ; Colette Brousseau, secrétaire de la maison de retraite de la Cormetière), d'autres en retraite mais ayant « été ciblés » par le

passé (Édith Charreteur, ex-directrice du foyer-logement de La Romagne ; Alain Katz, ex-directeur du musée), une agent démissionnaire (Gaëlle Dalaine, secrétaire à la maison de retraite de la Cormetière) et un qui a exercé son droit de retrait (Amine Umlil, pharmacien à l'hôpital). Christelle Mazel, ex-programmatrice du Théâtre Saint-Louis dont le poste a été supprimé par la Cac, ne s'est pas associée à la démarche.

Estimant être « **devenus de véritables cibles** », ils dénoncent de « **multiples préjudices subis** » : « **humiliation en public, isolement, outils de travail ôtés ou restreints, recherche d'erreurs systématiques...** » Ils

insistent sur les points communs de leurs situations : « **Les personnes visées ont toutes voulu seulement travailler avec efficacité en suivant les directives de leur profession, dans le souci de l'intérêt général** », assurent-ils. D'où leur démarche de « **s'unir pour assurer leur défense et porter à la connaissance du grand public ces agissements incompréhensibles et insupportables** », là où « **beaucoup n'osent pas parler** ».

Ils concluent en assurant que « **tous les leviers de la République seront actionnés pour la manifestation de la vérité** ». Plusieurs procédures judiciaires sont actuellement engagées.

► Polémique. Des agents publics du Choletais crient leurs souffrances

CO 22/02
2014

« *Pression* », « *harcèlement moral* », « *menaces* », « *règne de la terreur* »... Ces mots ponctuent les propos de Ghislaine Duret (directrice de l'Ehpad de la Cormetière), Alain Katz (ancien directeur du Musée d'Art et d'Histoire) et Amine Umlil (pharmacien au Centre hospitalier de Cholet). Ces trois agents de la fonction publique territoriale et hospitalière ont chacun engagé des procédures, passées ou en cours. Trois autres signataires - à la retraite, en arrêt maladie ou « *démissionnée* » - se posent, elles aussi, en victimes. Pour « *dénoncer le silence qui les entoure* » et ne pas « *cautionner de tels actes de harcèlement moral* », ils ont décidé d'unir leur force en égrenant publiquement les « *multiples*

préjudices subis » : « *Humiliation en public, isolement, outils de travail ôtés ou restreints, recherche d'erreurs systématiques, ordres contradictoires, brimades de cour d'écoles, mise au placard...* »

Manquant d'argument, cette « *hiérarchie* » incarnée par « *quelques détenteurs de l'autorité* » serait contrainte, selon ces agents, à « *les pousser à l'inaptitude via des arrêts maladies* ». Sous leur bras, des plaintes, des témoignages et des alertes « *concordantes* » selon le groupe, bien décidé « *à activer tous les leviers de la République pour la manifestation de la vérité* ».

Contactés, les services de la Communauté d'agglomération du Choletais sont restés silencieux.

Fabien LEDUC